

Membres du BEx présents : Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Béatrice Lucet, Eric Poulhe, Gwenaëlle Ruzal

Membres du BEx excusés :

Membres invités : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

Membre invités excusés :

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

1. INFORMATIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
1.1 Général			
<p>1.1.1 Conseil d'administration de la Fédération</p> <p>Le premier conseil d'administration de la Fédération s'est tenu le samedi 25 janvier 2025 en présentiel à la Maison des Sports de Pagaie, et en distanciel.</p> <p>Les franciliens élus - Nadia Descot (Red Star Club Champigny), Philippe Grippon (Kayak Épinay Club), Georges Le Pallec (Joinville Eau Vive), Eric Poulhe (SNTM Saint-Maur) – étaient présents. Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny), en stage en Australie, était excusé.</p> <p>Georges Le Pallec, seul candidat à la présidence du conseil d'administration, a présenté ses motivations et le souhait d'avoir un conseil plus actif que durant la précédente mandature. Il a été élu à l'unanimité.</p> <p>Par ailleurs, il faut noter la validation de la coprésidence de la commission Pagaie santé avec Catherine Paoletti (Joinville Eau Vive) élue aux côtés d'Olivier Coste.</p> <p>Les élus du conseil ont pu assister, par la suite, à l'ouverture des assemblées plénières 2025 des commissions nationales de la FFCK et, pour ceux qui le souhaitaient, participer aux réunions de l'après-midi.</p>	EPo	EPo	25/01/25
<p>1.1.2 Rencontres avec le président de la Fédération</p> <p>Eric Poulhe est fréquemment en relation avec Pascal Bonnetain, le président de la Fédération. Ils ont eu l'occasion d'échanger en marge du conseil d'administration du 25 janvier 2025 et lors d'un déjeuner de travail le 6 février dernier. Pascal Bonnetain lui a fait part de sa satisfaction sur la nomination de Georges Le Pallec à la présidence du conseil d'administration et de la qualité des relations initiées.</p> <p>Plusieurs sujets ont été évoqués, notamment la situation de l'île de loisirs de Vaires-Torcy et l'organisation en mai des championnats d'Europe de slalom sur le stade olympique.</p> <p>Il y a une volonté partagée, de la FFCK et du Comité, d'échanger régulièrement sur toutes les problématiques communes et de s'inscrire sur des projets territoriaux communs avec une gouvernance partagée. Eric Poulhe se satisfait de la qualité de ces échanges et de la relation qui se restaure entre le niveau national et régional.</p>	EPo	EPo	06/02/25
1.2 Services			
<p>1.2.1 Vœux du Comité régional olympique et sportif Île-de-France (CROSIF)</p> <p>Eric Poulhe était présent à la présentation des vœux du CROSIF qui se tenait le 28 janvier dans des locaux de la Chambre de commerce et d'industrie à Paris. Il a pu échanger avec divers représentants du mouvement sportif et notamment Cécile Nicol, déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.</p> <p>Il a également rencontré le délégué territorial de la Fondation du sport français. Sa mission est de développer et de faciliter l'insertion sociale et professionnelle dans et par le sport notamment par le mécénat sportif. « Soutiens Ton Club » et le Pacte de Performance sont deux dispositifs majeurs mis respectivement en place au profit des structures et des sportifs de haut niveau. Il a été convenu de reprendre attache pour présenter la Fondation et ses services aux structures franciliennes des sports de pagaie.</p>	EPo	EPo	28/01/25

<p>1.2.2 Championnat de France UNSS (Union sportive du sport scolaire) Canoë Kayak</p> <p>Cf Annexe 1</p> <p>Par décision du BEx du 11 juillet 2024, le Comité s'est associé à l'UNSS de Seine-et-Marne pour l'organisation du championnat de France de canoë kayak qui se tiendra sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne du 19 au 21 mai 2025.</p> <p>Eric Poulhe et Julien Cuche, directeur UNSS de Seine-et-Marne sont responsables de la compétition. Cyril Maïssa, professeur EPS au collège Le Vieux Chêne, Claire Moal et Emmanuel Brugvin, sont responsables de la coordination générale de l'événement.</p> <p>Une réunion d'information, menée par Cyril Maïssa, s'est tenue le 12 février à la Maison des sports de pagaie pour présenter le projet à une quarantaine de professeurs d'EPS candidats pour participer à l'organisation. Eric Poulhe a ouvert la séance en présence de la secrétaire générale de la Fédération, Maryse Viseur, et de son président, Pascal Bonnetain, qui a prononcé un chaleureux message d'accueil. Denis Miguet, nommé directeur adjoint de l'UNSS au niveau national, et initiateur du projet, était également présent, comme Sébastien Bourdais chargé de mission du département de Seine-et-Marne sur le projet.</p> <p>L'objectif est d'inscrire l'événement dans l'héritage des Jeux et du stade nautique olympique en initiant un partenariat fort et durable entre le sport scolaire et la communauté francilienne des sports de pagaie.</p> <p>Le programme sportif du championnat de France prévoit trois épreuves : un slalom géant en eau vive sur le P2 réalisé en doublette, un relais Vitesse par équipe de 4 sur le lac, un Kayak Cross en eau vive sur le P2. Dans une logique de découverte et de partage, un Challenge Rafting sera organisé sur le parcours olympique P1 avec des équipes constituées de 4 compétiteurs, du jeune officiel et du professeur encadrant. Deux temps conviviaux seront organisés : « l'Apéro des régions » le mardi 20 mai au soir à la salle panoramique ; la cérémonie de clôture et la remise des récompenses le mercredi 21 mai à la Maison des sports de pagaie. Denis Miguet et Eric Poulhe ont évoqué l'opportunité d'inviter les institutionnels le 20 mai au soir.</p> <p>À l'initiative du responsable événementiel fédéral, Sébastien Tester, l'événement, planifié initialement du 26 au 28 mai, a pu être avancé du 19 au 21 mai, dans la continuité du championnat d'Europe de slalom, de manière à mutualiser certaines infrastructures, créer des synergies et permettre, à ceux qui le souhaiteraient, d'assister aux finales du Kayak Cross le dimanche. Une réunion avec la FFCK est planifiée le 3 mars.</p> <p>Les élus se satisfont de la qualité de l'organisation mise en œuvre par l'UNSS 77 avec l'accompagnement du Comité, ainsi que le rapprochement avec la FFCK qui s'inscrit dans la volonté des deux présidents d'une collaboration renforcée sur le territoire.</p>	Epo	Epo/CMo	12/02/25
<p>1.2.3 Contrôle des comptes</p> <p>Conformément à l'annexe financière du règlement intérieur du Comité (art. A.1.9.2), un membre du conseil d'administration peut être désigné pour le contrôle des comptes. Le conseil d'administration du 11 février 2021 avait désigné Stéphane Dablin, à l'unanimité, pour remplir cette mission jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2024. Il sera demandé au conseil d'administration du 3 mars 2025 de désigner un de ses membres jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2028.</p>	LLB	LLB/ETV	03/03/25
1.3 Développement			
<p>1.3.1 Implication des structures sur le suivi de la qualité de l'eau</p> <p>Le 28 janvier dernier, la commission régionale Espaces, Sites, itinéraires et Navigation Durable (ESIND) a organisé, en partenariat avec l'association « la Pagaie Sauvage », un webinaire sur l'étude et l'analyse des microplastiques. Le but était de permettre aux structures volontaires d'acquérir des connaissances sur les déchets et les microplastiques, et d'apprendre à faire des prélèvements de teneur microplastique. L'enjeu, in fine, est d'inscrire des initiatives plus larges que les ramassages de déchet et de participer à des études collaboratives de science participative, grâce à la récolte, l'analyse et le traitement des données.</p>	GLP	GLP/CHu	13/02/25
1.4 Activités			

2. DÉCISIONS			
	BEx	Élu/Prof.	Échéance
2.1 Général			
<p>2.1.1 Ordre du jour de l'assemblée générale du 22 mars 2025</p> <p>Cf Annexe 2</p> <p>L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2025 est présenté en séance. Il devra être envoyé aux représentants de l'assemblée (collègues I, II et III) dans le délai statutaire de 10 jours avant la date de sa tenue.</p> <p>Décision ► Le BEx valide l'ordre du jour qui sera présenté au conseil d'administration du 3 mars 2025.</p>	GLP	GLP/ETV	22/03/25

<p>2.1.2 Distinctions à l'assemblée générale du 22 mars 2025</p> <p>Les élu.e.s ont validé la tenue d'un temps de distinctions à l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2025. Trois catégories, correspondant aux trois axes du projet de développement, seront primées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les activités à la pagaie pour toutes et pour tous, • une filière sportive au service des championnes de demain (un homme et une femme), • une responsabilité sociétale sur le territoire. <p>Une liste de récipiendaires a été soumise aux élu.e.s par l'équipe technique régionale qui a fait son choix.</p> <p>Décision ► Le BEx valide les lauréats qui seront invités à l'assemblée générale.</p>	GLP	GLP/CMo	22/03/25
<p>2.1.3 Femmes en Or du CROS Île-de-France (CROSIF)</p> <p>Le CROSIF a lancé un appel à candidatures auprès des comités et ligues franciliennes pour la 12^e édition de son trophée « Femmes en Or ». Une liste de candidates, couvrant l'ensemble du territoire, a été soumise aux élu.e.s par l'équipe technique régionale, avec la description de leurs profils et engagements.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la candidate qui sera présentée au CROSIF.</p>	EPo	EPo/CMo/CHu	28/01/25
<p>2.1.4 Trophée du Comité</p> <p>Le Comité souhaite remettre un trophée aux lauréats des distinctions à l'assemblée générale du 22 mars 2025. Il est présenté aux élu.e.s pour validation. Il pourra être également décerné à l'occasion d'autres temps de célébration.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le trophée présenté et, compte tenu du budget, l'achat de 30 exemplaires</p>	EPo	EPo/ETV	13/02/25
<p>2.2 Services</p>			
<p>2.2.1 Présentation des comptes 2024</p> <p>Les comptes présentés en séance ont été vus par le comité de suivi financier le 11 février et sont en cours d'analyses par le commissaire aux comptes.</p> <p>L'analyse du compte de résultat montre une baisse des activités du comité par rapport à 2023, liée aux Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 qui ont stoppé ses actions pendant trois mois. De plus, l'organisation de la Minipag par le comité lors de la coupe du Monde de Slalom et Kayak Cross à Vaires-sur-Marne le 6 octobre 2023 avait boosté l'année précédente. Les subventions totales sont de 188,5 k€, en baisse de 21,8 k€ par rapport à 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-reconduction de la subvention du Conseil départemental de Seine-et-Marne pour l'organisation de la N1 de slalom : -3 k€ ; • Baisse de la subvention PSF sur l'enveloppe nationale : -16 k€ (4 k€ en 2024 pour la célébration des JOP contre 20 k€ en 2023 pour la Minipag) ; • Baisse de la subvention d'aide à l'emploi : - 5,7 k€. <p>Le total des produits atteint 393,6 k€, soit une baisse de 85 k€ par rapport à 2023. Les charges d'exploitation sont également en baisse de 69,8 k€ par rapport à 2023, pour la même raison de baisse d'activité évoquée précédemment.</p> <p>Les comptes font apparaître un déficit d'exploitation brut de -14,6 K€, avant utilisation des fonds dédiés d'un montant de 33 k€.</p> <p>Leur utilisation permet d'avoir un excédent net de +18,5 k€.</p> <p>Il est proposé aux élus du BEx de doter 18 k€ en fonds dédiés pour 2025, afin de continuer à accompagner le Comité et les commissions dans leurs différentes actions. Le solde des fonds dédiés présent au bilan du 31 décembre 2024 sera ainsi de 59,6 k€.</p> <p>Cela donne aussi, un à deux ans, au Comité pour trouver un nouveau modèle économique assurant un équilibre d'exploitation régulier.</p> <p>Le total du bilan 2024 est à 493,9 k€, soit une baisse de 18,8 k€ par rapport à 2023. Cette baisse est liée à l'utilisation des fonds dédiés en 2024 (14,8 €) et la non-reconduction de produits constatés d'avance en 2023.</p> <p>Les disponibilités se montant à 364 K€ au 31 décembre 2024, restent à un bon niveau, équivalent à celui de 2022. Elles représentent 9 mois du budget de fonctionnement.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la proposition d'arrêté des comptes 2024 qui sera présentée au conseil d'administration du 3 mars 2025.</p>	LLB	LLB	22/03/25

<p>2.2.2 Proposition de budget 2025</p> <p>Après rappel du processus de construction budgétaire, le trésorier présente la seconde version du projet de budget du Comité établi sur la base des demandes transmises par les différents responsables de budget. Elle a été validée par le comité de suivi financier.</p> <p>La consolidation donne un total des dépenses évalué à 466,3 k€ pour 136,1 k€ de produits d'activité, 188,5 k€ de subventions et 83,4 k€ d'autres produits divers (dont 42,9 k€ de prestations de services et 8 k€ de locations), soit un déficit de 58,3 k€.</p> <p>La reprise des fonds dédiés de 59,6 k€ au bilan au 31 décembre 2024, pour accompagner le Comité et les différentes commissions en 2025, permettra d'équilibrer le budget.</p> <p>Toutefois, comme déjà indiqué lors de la présentation des comptes 2024 et devant la baisse programmée des aides à l'emploi, le Comité doit trouver de nouvelles sources de financement afin d'équilibrer son budget. Cela devra passer par une augmentation des recettes afin de ne pas baisser les dépenses pour préserver les forces vives du Comité et justifier par ailleurs les subventions de la Région Île-de-France à hauteur de 30% de la dépense totale.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la proposition de budget 2025 qui sera présentée au conseil d'administration du 3 mars 2025.</p>	LLB	LLB	22/03/25
<p>2.2.3 Revente des bateaux du Comité</p> <p>Un inventaire valorisé exhaustif du parc nautique préparé par Gauthier Vanden Abeele est présenté aux élus.</p> <p>Il s'agit de mettre en vente, au profit des structures franciliennes, différentes embarcations du Comité à des conditions avantageuses. Certains bateaux peuvent être vendus sans réinvestissement et d'autres le seront en vue d'investir dans des modèles répondant aux besoins actuels du Comité.</p> <p>L'offre de vente fera l'objet d'une communication large auprès des structures franciliennes, sur la base d'un prix du marché de l'occasion et tenant compte de la vétusté du matériel. Les modalités d'accès à la vente seront précisées.</p> <p>Un tableau récapitulatif des demandes des clubs sera présenté aux élus pour une validation finale garantissant une distribution équitable.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le principe de revente des bateaux sur la base de l'inventaire et des besoins de renouvellement présentés.</p>	EPo	EPo/GVA	13/02/25
<p>2.3 Développement</p>			
<p>2.3.1 Assemblées générales des structures franciliennes</p> <p>Est présentée ci-dessous la liste des prochaines dates connues d'assemblées générales des structures, avec les représentations identifiées d'un membre du bureau :</p> <p><u>Clubs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • A.S Corbeil-Essonnes CK, le vendredi 7 mars 2025 à 20h, au 94 rue d'Angoulême, à Corbeil-Essonnes : Eric Poulhe • Torcy Canoë Kayak, le samedi 8 mars 2025 à 17h30, au Moulin de Douvres, route de Noisiel, à Torcy : Georges Le Pallec <p><u>Comités départementaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité départemental de canoë kayak du Val-de-Marne, le mercredi 2 avril 2025, à 19h, au 5 rue d'Estienne d'Orves, à Créteil : Georges Le Pallec et Béatrice Lucet <p>Décision ► Le BEx valide la liste des représentant.e.s</p>	GLP	GLP/CHu	13/02/25
<p>2.3.2 Partage d'expérience réussie en Club</p> <p>Le Comité souhaite favoriser le partage d'expérience et les bonnes pratiques entre les structures fédérales franciliennes. En ce début d'année 2025, il surligne l'action entreprise par le club Arc de Seine Kayak qui s'est appuyé sur la stratégie régionale pour réaliser son projet de développement 2025-2028. Il est proposé que son président, Thierry Chapuis, présente le 22 mars prochain, lors de l'assemblée générale du Comité, comment le club s'est appuyé sur le plan de développement régional pour en faire une déclinaison locale, adaptée à son territoire.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le partage d'expérience du club Arc de Seine Kayak lors de l'assemblée générale du 22 mars 2025.</p>	GLP	GLP/CHu	22/03/25

2.4 Activités			
<p>2.4.1 Commission Mer</p> <p>Par un courriel adressé le 23 janvier 2025 aux membres du bureau exécutif, Joël Dugay a présenté sa démission de la présidence de la commission Mer, en indiquant qu'elle prendrait effet le 5 mai 2025. Il a également largement diffusé cette information à ses contacts.</p> <p>Les élus du bureau déplorent certains propos tenus dans les deux correspondances, pour certains virulents et discutables. Ils ne souhaitent pas y répondre publiquement.</p> <p>Joël Dugay est remercié pour tout le travail effectué et la qualité des actions qui ont été réalisées durant toutes ces années.</p> <p>Les élus souhaitent capitaliser le travail réalisé et reconstituer une commission dans un modèle de gouvernance partagée avec 4 personnes au minimum, en respect de l'annexe 2 du règlement intérieur.</p> <p>Toutes les personnes souhaitant s'investir dans cette commission peuvent dès à présent se manifester auprès du référent de l'équipe technique régionale, Gauthier Vanden Abeele, ou éventuellement Eric Poulhe qui reste le référent élu du bureau sur le sport de loisir.</p> <p>Décision ► Le BEx acte la démission de Joël Dugay de la présidence de la commission Mer au 5 mai 2025.</p>	EPO	EPO/GVA	05/05/25
<p>2.4.2 Compte rendu de la commission Loisir eau calme du 6 février 2025</p> <p>Cf Annexe 2</p> <p>Le compte rendu n'appelle pas de commentaire particulier.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	EPO	EPO/GVA	13/02/25

3. ÉTUDE			
	BEx	Élu/Prof.	Échéance
3.1 Général			
<p>3.1.1 Identification d'une référente « Féminisation de la pratique »</p> <p>« Augmenter la pratique féminine et sa représentation dans les instances » est une des 9 priorités du projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France 2021-2028.</p> <p>Par ailleurs, le Comité reçoit de nombreuses sollicitations externes sur le sujet, comme celles de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ou de la Région Île-de-France, premier financeur du Comité.</p> <p>Il conviendrait que Claire Moal, référente de l'équipe technique régionale sur la féminisation de la pratique, dispose d'une référente élue qui puisse constituer un groupe de travail.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la nomination de Gwenaëlle Ruzal comme référente « Féminisation de la pratique ». Béatrice Lucet a également exprimé sa volonté de participer au groupe de travail.</p>	EPO	EPO/CMo	13/02/25
3.2 Services			
3.3 Développement			
3.4 Activités			

La séance s'est terminée à 23h30

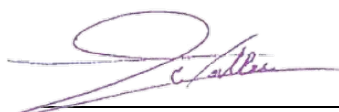
Prochain bureau : **JEUDI 13 MARS 2025**

Annexes

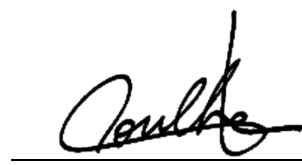
Annexe 1 : Présentation de l'organisation du championnat de France UNSS CK Vaires

Annexe 2 : Ordre du jour de l'assemblée générale du 22 mars 2025

Annexe 3 : Compte rendu de la commission eau calme du 6 février 2025



Georges Le Pallec,
Secrétaire Général



Eric Poulhe,
Président